

Étude sur les entreprises artisanales du bâtiment

Capéb / Banque de France – Décembre 2022 – Données 2021

Objet et méthodologie

L'étude réalisée avec la Banque de France, qui recense différents indicateurs financiers, s'appuie sur les bilans des sociétés du territoire français en 2021. Elle est centrée sur les sociétés du bâtiment dont le chiffre d'affaires est supérieur à 750 000 euros (CA > 750k) et les effectifs inférieurs à 20 salariés, qui sont segmentées entre les entreprises à l'effectif supérieur à 10 « Eff. > 10 », et celles à l'effectif inférieur ou égal à 10 « Eff. < 11 ».

Depuis 2020, les entreprises avec un chiffre d'affaires supérieur à 750 000 sont comparables à un panel distinct d'entreprises que nous appellerons par la suite « très petites entreprises ». Celles-ci emploient 10 salariés maximum, et ont un chiffre d'affaires inférieur à 750 000 euros.

Ces deux panels sont représentatifs de deux catégories distinctes d'entreprises : 80 % des « très petites entreprises » (CA < 750k et Eff. < 11) emploient 5 personnes ou moins, alors que les entreprises employant 5 personnes ou moins ne représentent que 28 % des entreprises CA > 750 k et Eff. < 11.

Points clés

Les résultats 2021 de l'étude menée avec la Banque de France mettent en lumière la capacité de rebond des entreprises artisanales du bâtiment, après une année 2020 très marquée par le contexte sanitaire.

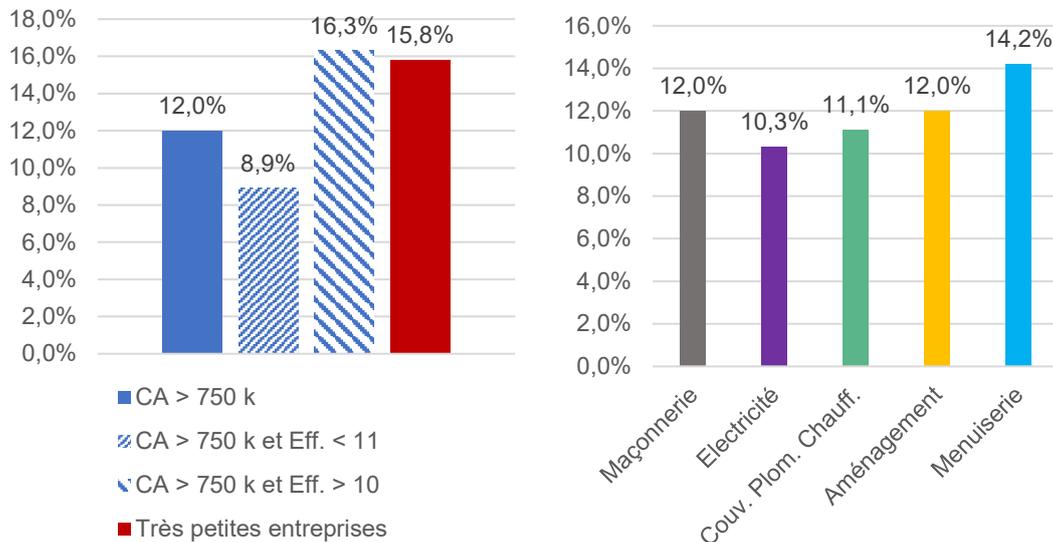
Pour l'ensemble des tailles d'entreprises et métiers, le chiffre d'affaires et la valeur ajoutée sont repartis à la hausse tout comme le taux de marge brute d'exploitation et taux de résultat net.

L'endettement, qui avait fortement progressé en 2020 en raison des PGE, se réduit très légèrement à mesure des remboursements tout comme la trésorerie nette qui s'établit à environ 73 jours pour les entreprises au CA > 750k, et 85,3 jours pour les très petites entreprises, des niveaux toujours élevés et confortables.

Cette résorption des effets de la crise du point de vue des indicateurs financiers montre bien qu'il s'agit d'une crise sanitaire, et non économique, qui n'a pas impacté l'appareil productif des entreprises artisanales du bâtiment au-delà d'un arrêt temporaire de leur activité. Toutefois, les résultats de l'année 2022 devraient brosser un portrait différent de la situation, entre progressif ralentissement de l'activité, et accélération de l'inflation (tant des matériaux que de l'énergie).

Les effets de la pandémie s'estompent en 2021

Évolution de la valeur ajoutée

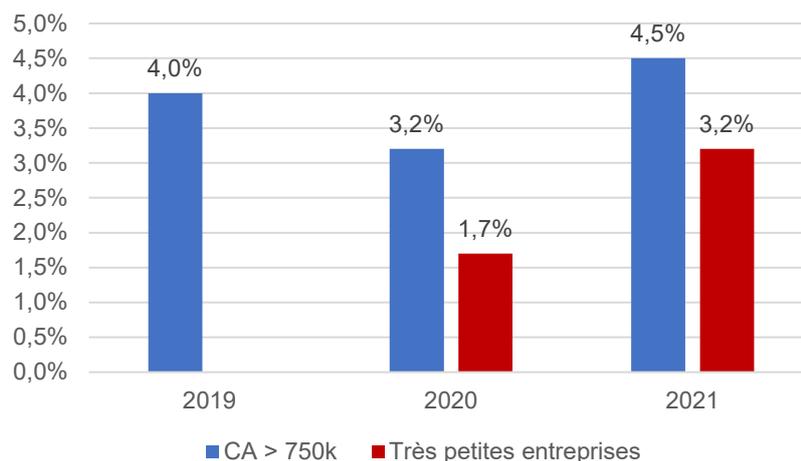


Variations 2020 – 2021

Après une année de recul entre 2019 et 2020, la valeur ajoutée repart à la hausse en 2021 pour tout le panel d'entreprises étudié, témoignant d'un retour de l'activité à pleine capacité.

La valeur ajoutée représente une part plus importante du chiffre d'affaires pour les très petites entreprises (44,3 % en 2021) que pour les entreprises au CA > 750k (32,9 %), en raison d'un moindre recours à la sous-traitance. Ces ratios demeurent stables en 2021 par rapport à 2020.

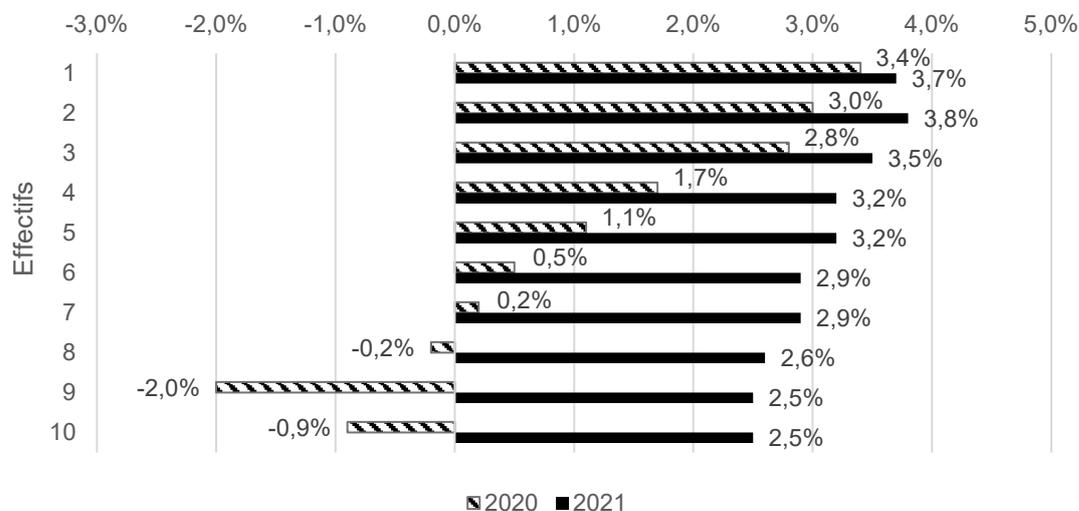
Évolution du taux de résultat net* (en pourcentage du chiffre d'affaires)



* Résultat net / Chiffre d'affaires en %

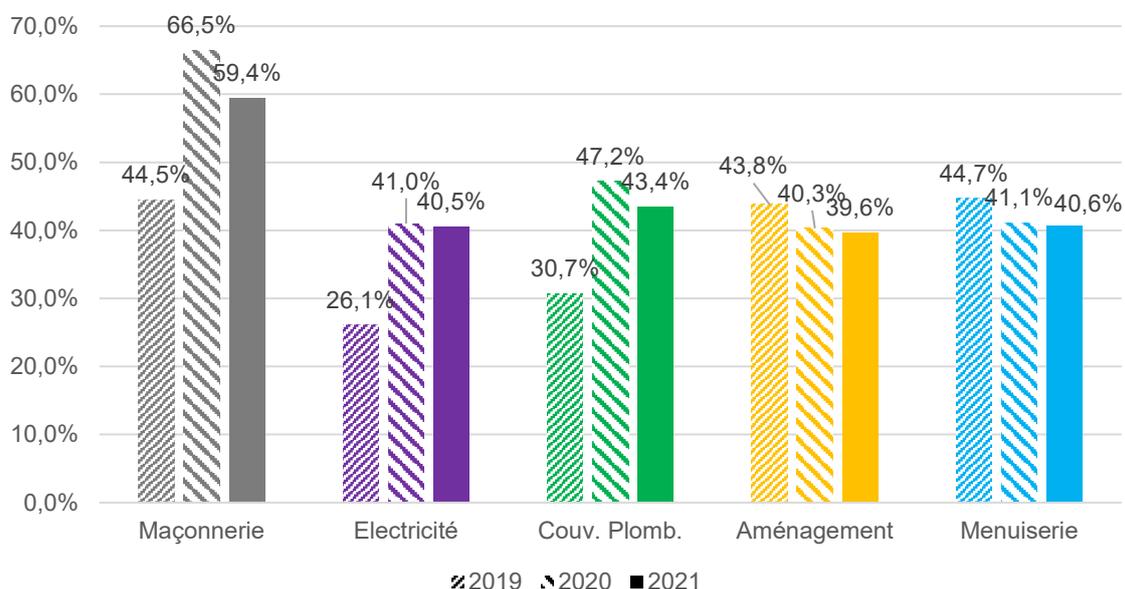
Entre 2019 et 2020, la rentabilité indiquée par le taux de résultat net a diminué en raison de l'arrêt de l'activité provoqué par la pandémie. Nous constatons une augmentation du taux de résultat net en 2021 par rapport à 2020, indiquant un retour du bénéfice net après le choc, et ce pour les très petites entreprises comme pour les entreprises réalisant plus de 750 000 euros de CA.

Taux de résultat net en 2020 et 2021 selon les effectifs – Très petites entreprises



En 2020, les entreprises de moins de 750 000 euros de chiffre d'affaires ayant des effectifs supérieurs ou égaux à 8 affichaient un résultat net négatif. Les chiffres 2021 montrent que ce constat n'était que conjoncturel, le taux de résultat net étant positif pour tout le panel des très petites entreprises en 2021.

Évolution de l'endettement brut rapporté aux fonds propres

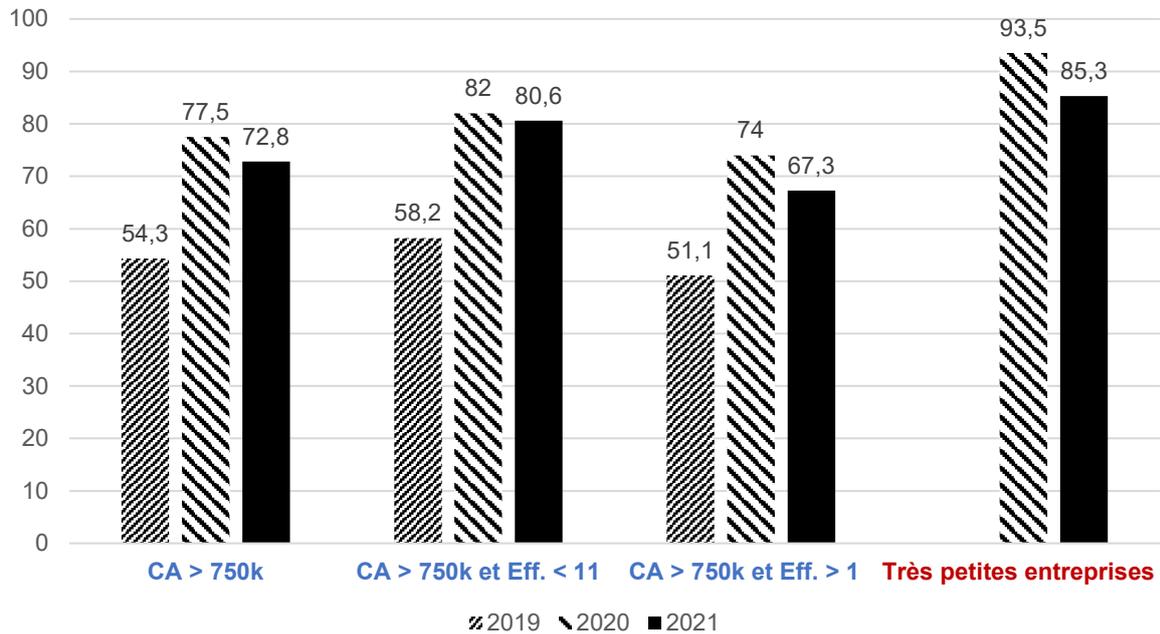


* Endettement brut / fonds propres en %

Tous les métiers voient leur taux d'endettement brut sur fonds propres se réduire légèrement en 2021 par rapport à 2020, traduisant un progressif remboursement des prêts garantis par l'État qui ne suffit pas encore à ramener cet indicateur au niveau de 2019. Ce constat se prolonge pour les très petites entreprises.

En septembre 2022, le capital restant dû représente toujours une part importante du montant initial des PGE (77% du montant initial des prêts pour les entreprises du bâtiment de moins de 10 salariés et moins de 2 millions d'euro de chiffre d'affaires en septembre 2022).

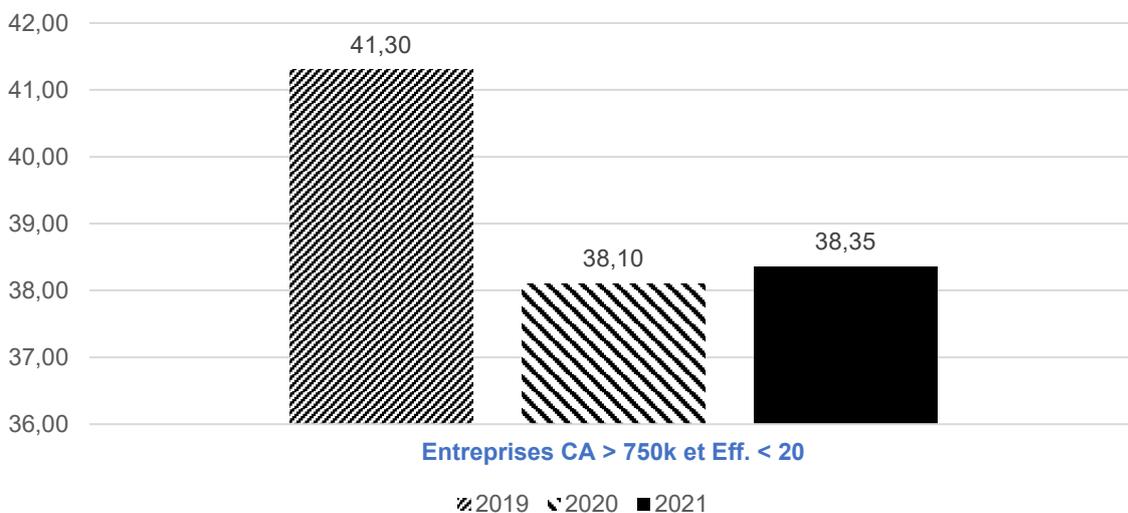
Évolution de la trésorerie nette (en jours de chiffre d'affaires)



Le niveau de trésorerie est en 2021 toujours largement supérieur au niveau d'avant crise, traduisant la prudence des entreprises qui ont utilisé les PGE comme amortisseur. Les très petites entreprises disposent de plus de trésorerie nette en jours de CA que les autres, avec plus de 10 jours de différence. Enfin, cette même évolution de la trésorerie nette (une augmentation marquée en 2020 par rapport à 2019, et un niveau toujours élevé bien qu'en légère baisse en 2021) se retrouve pour tous les corps de métiers.

Évolution de la couverture du risque global*

La couverture du risque global est restée globalement stable en 2021 par rapport à 2020, à un niveau légèrement inférieur à celui de 2019, et ce pour tous les métiers.



*Fonds propres / total du bilan en %